



Savanes Infos

Former - Informer - Faire des Citoyens

TROISIEME ANNEE
N° 019- Mars - Avril 2018

Bimestriel d'Info de GEME-SA pour la Promotion de la Communication au service de la Femme pour le Développement Durable

COLLABORATION GEME-SA / COOPERATIVES DE FEMMES : LA COOPERATIVE TCHEGLIMAN DE CINKASSE TEMOIGNE

Depuis 2016 l'association « Gens des Médias de la Région des savanes » (GEME-SA) anime un projet de « Formation des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes » avec des femmes de six coopératives. Celles-ci interviennent dans divers domaines d'activités en vue d'améliorer leurs revenus : production du beurre de karité ; moutarde de soja, moutarde de graines de néré, production d'insecticides à base de graines de neem, champs agricoles collectifs, commerce général de céréales (mil, riz, sorgho, haricot, niébé, soja, etc. L'association GEME-SA collabore avec six coopératives. Les membres de l'une d'elles ont accepté de donner un témoignage sur leur travail.



Un groupe de femmes fin prêtes à se mettre au travail de transformation

L'une des coopératives collaborant avec GEME-SA, Tchégliman de la préfecture de Cinkassé a accepté de donner son témoignage sur les actions menées et dont elle est bénéficiaire. Créée en octobre 2011, Tchégliman compte 32 membres. Elle est spécialisée dans la transformation de grains de néré en moutarde locale.

Dans la préfecture de Cinkassé, il existe une diversité de produits de transformation locale commercialisés par les femmes pour subvenir aux besoins de leurs ménages. Les femmes de la coopérative Tchégliman sont dans cette logique et développent leurs activités de transformation de grains de néré en moutarde locale.

La transformation des produits locaux avec les autres femmes et surtout l'appui technique et financier de GEME-SA et d'ASTM ont permis à ces femmes de mieux s'organiser et de parvenir au statut de «Coopérative». Ce statut cadre avec la politique nationale d'organisation des groupements et des associations conformément aux recommandations de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

La bonne volonté des femmes et le Partenariat GEME-SA/ASTM ont donc résolu en partie les difficultés telles que : l'analphabétisme et les difficultés d'accès au crédit et l'absence

des outils de gestion ; le manque de matériel adéquat de production et la méconnaissance des techniques de transformation ; l'insuffisance de communication autour des produits locaux...

Ainsi les femmes ont-elles bénéficié de conseils, de formations, de visites d'échanges et bien d'autres avantages. C'est en ce sens que certaines ont accepté de témoigner.

Mme LARE Kaboate, Présidente de Tchégliman : « Nous sommes de la coopérative Tchégliman. Nous transformons les grains de

néré en moutarde. Dans cette activité, nous faisons de notre mieux même s'il nous manque encore des moyens. Grâce à GEME-SA et à son « ami », nous avons eu la chance d'être formées. Nous avons eu de bons conseils pour notre travail. Nous savons maintenant comment transformer en de bonnes choses ce que nous produisons. Nous savons aussi bien gérer notre argent pour faire vivre nos familles, nous soigner et envoyer nos enfants à l'école. Tout cela, c'est bien pour nous. Et nous voulons continuer. »

Mme LAMBONI Lalle, Membre de Tchégliman : « Après les formations notre coopérative a bénéficié, GEME-SA nous a soutenues à avoir un prêt auprès de la Coopérative d'Epargne et de Crédit pour le Soutien aux Initiatives des Femmes pour l'Autopromotion (COOPEC-SIFA). Avec cet argent, nous avons pu stocker de la matière première pour la production. Nous avons pu acheter aussi quelques outils pour notre travail. Notre travail va mieux maintenant. Merci. Nous sommes contentes ! »

Grâce aux divers appuis reçus, les activités des femmes ont pris un nouvel élan. Ainsi, les femmes de Tchégliman de Cinkassé, disent-elles « merci » à « GEME-SA et son « Ami » (partenaire ASTM, ndlr) qui nous aide ». « Nous souhaitons et prions Dieu que cela continue pour que, nous les femmes, nous puissions « devenir libres, nous aussi » (nous autonomiser, ndlr) ».

La rédaction

ATELIER DE FORMATION SUR L'AGRICULTURE ORGANIQUE REGENERATIVE EN AFRIQUE

Du 15 au 19 mars a eu lieu à l'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové à Kpalimé, une formation sur l'agriculture organique régénérative. La formation a été organisée par l'Ong Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES-Formation) avec l'appui technique et

financier d'Alliance for Food Sovereignty in Africa (AFSA). L'objectif a été de répondre au souci d'accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest par le renforcement des compétences des acteurs.

Les participants : L'atelier qui a eu pour thème : « Produire ses intrants écologiques à partir de matériaux locaux » a connu la participation des représentants de neuf (9) pays africains : Cote d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Niger, Bénin, Burundi et Togo. Il a réuni des acteurs qui accompagnent les communautés et les familles paysannes dans la transition agroécologique (notamment les centres de formation professionnelle agricole, les Ongs/associations, les universitaires, les décideurs politiques, etc.). L'association Gens des médias de la Région des Savanes (GEME-SA) en a pris activement part du fait de son domaine d'action qu'est la communication et aussi fort des relations qu'elle entretient avec la structure organisatrice dudit atelier (INADES-Formation) sous d'autres partenaires.

Le contenu de la formation : La formation, très pratique dans l'ensemble, s'est penchée pendant cinq jours sur les pratiques innovantes testées et approuvées en agroécologie. Elle a traité des contours philosophiques de l'agriculture régénérative, des interactions sol-plante-air, de la dynamique du sol en agriculture, de la fabrication des phosphites, de la production d'aliments pour animaux, de la capture et la reproduction des microorganismes, des techniques de séparation du phosphate et du calcium, de l'utilisation du vétiver et du mucuna, de la production des biofertilisants, des méthodes de chromatographie pour tester le sol, des méthodes de production de bactéries, etc.

La méthode de la formation : Les principes et fondements des différentes techniques développées ont été présentés en salle. Mais, pour la pratique, tout le matériel de formation et les matières premières pour la conduite des expériences de fabrication des intrants organiques ont été déployés sur place. Plusieurs sorties, soit pour rechercher de la litière dans la forêt, soit pour étude du degré de fertilité du sol, soit pour l'incinération des os de bêtes dans le processus de fabrication de phosphite, ont été organisées.

Sous l'appui organisationnel du Bureau National (BN) d'INADES Formation, ladite formation a été assurée par une per-



La photo d'ouverture de travaux: (1er à droite Mr Sena ADESSOU)

sonne ressource suffisamment expérimentée venue d'Amérique Latine. L'Expert a été assisté dans ses tâches par trois personnes ayant suivi la même formation au Kenya du 03 au 08 octobre 2017.

En vue de la vulgarisation de ces nouvelles pratiques agroécologiques, une conférence-débat a été faite le dernier jour sur l'origine des pesticides et leurs effets néfastes sur l'agriculture africaine. La communi-

cation a été ouverte aux étudiants des deuxième et troisième années de formation à l'INFA.

Débuté dans le matin de jeudi 15 mars avec une cérémonie d'ouverture officielle, l'atelier a été officiellement clos dans la soirée de lundi 19 mars avec remise d'attestation de formation aux participants.



Photo illustrant le processus de fabrication du « bocachi »

Séraphine LAMBONI

DEVELOPPEMENT ET DECENTRALISATION : LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET APPUI A LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE DES EXPLOITANTS AGRICOLES FAMILIAUX DANS LES CANTONS DE SISSIAK ET DOUKPERGOU

INADES-Formation Togo est une Ong d'appui-accompagnement et de formation intervenant principalement en milieu rural depuis plus de 40 ans. Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet intitulé : « Appui à la Transition Agroécologique des Exploitants Agricoles Familiaux pour une Amélioration du niveau de

Souveraineté Alimentaire et des Revenus des Producteurs des cantons de Sissiak et Doukpergou dans la Région des Savanes au Togo», un lancement officiel a été effectué le jeudi 29 mars. C'est le Foyer des jeunes de Tandjouare qui a servi de cadre à cette cérémonie.

Le mot de circonstance a été prononcé par le Chargé de Programmes INADES – Formation Togo représentant le directeur du Bureau National D'INADES Formation. Celui-ci a exprimé sa profonde gratitude aux invités pour leur disponibilité. Pour lui, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative spéciale « **un seul monde sans faim** » de l'Etat Fédéral d'Allemagne dont le but est de lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural et de renforcer les capacités des populations à surmonter efficacement les crises notamment pour ce qui est de la Région des Savanes (la crise de fertilité des sols, la crise d'accès à l'eau pour la production maraichère, les crises climatiques) qui affectent les familles et les revenus des paysans.

Monsieur Djaname Lengue (chef projet) AGRO – ECO2 Région des Savanes, a présenté aux invités les grandes lignes du projet. Il a donné l'objectif général de ce projet qui est de « Développer 501 exploitations agricoles diversifiées sur l'adoption d'au moins 03 pratiques agroécologiques et le renforcement des services économiques et la sécurité alimentaire ».

Le bailleur principal est « **MISEREOR** » avec pour structure de mise en œuvre INADES-Formation Togo. Le projet est implanté dans la Région des Savanes et plus particulièrement dans les cantons de Sissiak et de Doukpergou, où les producteurs agricoles souffrent des conséquences de la perte de fertilité des terres agricoles et de la dégradation des ressources naturelles. Ce nouveau projet a une durée de 36 mois (1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020). Le financement se chiffre à 344 834 220 FCFA : MISEREOR, 318 569 220 FCFA (soit 90%) ; Cofinancement à rechercher par INADES – Formation Togo : 26 265 000 FCFA.

Les conséquences sont entre autres : **la chute des rendements des cultures** avec pour corollaire une insécurité alimentaire récurrente ; **une diminution des revenus des producteurs** et donc une incapacité remarquable des producteurs à subvenir, sans être endettés, à certains besoins de leurs mé-



La table d'honneur du lancement

nages ; **une utilisation accrue et inappropriée des engrais minéraux** dont la réponse est faible et très limitée dans le temps et une utilisation généralisée des herbicides et d'autres pesticides dont les origines sont inconnues ; **l'accès aux sources d'énergie rurale** (comme bois de chauffe par exemple) constitue également un gros souci pour les ménages agricoles. De plus, les femmes sont souvent soumises à des pressions sociales ; **la production maraichère** en expansion se heurte à des difficultés : l'insuf-

fisance et le manque d'eau dans les bas-fonds pour produire en grande quantité et sur une longue période ; la faible productivité des bas-fonds due au manque d'aménagement adéquat ; l'adoption de pratiques non respectueuses de l'environnement, notamment l'utilisation des engrais minéraux et les pesticides à fortes doses, généralement d'origine douteuses ; la pratique fréquente de la monoculture maraichère sans rotation ; la divagation des animaux en saison sèche ; la faible structuration et organisation des maraichers autour des bas-fonds.

Au regard des problèmes mentionnés, l'INADES-Formation Togo, en partenariat avec l'UROPC et la forte participation des bénéficiaires, ont conçu le présent projet et l'ont soumis à MISEREOR qui a accepté de le financer. Le Chef du Projet a indiqué que pour en atteindre les objectifs, il est prévu plusieurs activités logées dans deux composantes :

Composante 1 : Appui à l'intensification durable de la production de 501 agriculteurs/trices céréaliers/ères et maraichers/ères, par l'adoption de pratiques agroécologiques et agroforestières, l'accès à l'eau et la gestion durable de lots boisés.

Principales activités : Formation des producteurs/ices sur les pratiques agro – écologiques pour la restauration de la fertilité des sols ; mise en place des pratiques agroécologiques dans les exploitations agricoles familiales ; appui à l'aménagement des bas-fonds pour l'intensification écologique du maraichage de contre saison ; appui à la mise en place de huit (8) lots boisés collectifs par les femmes et acquisition de foyers améliorés.

Composante 2 : Appui aux OP cantonales pour la mise en marchés des produits et le développement de services économiques à leurs membres.

Principales activités: appui à la mise en place du Conseil de Gestion à l'exploitation familiale au sein des UOPC ; alphabétisation fonctionnelle de 50 femmes et 25 hommes ; appui au développement de petites entreprises agricoles de circuits de production et commercialisation des intrants organiques ; appui à la mise en place de liens d'affaires entre les producteurs et les commerçants et les cantines scolaires ; organisation de 2 foires des produits Agro - Ecologiques issus des exploitations agricoles des femmes accompagnées ; appui au développement des groupes d'épargne et de crédit pour l'autofinancement des pratiques Agro – Ecologiques...)

A la suite de la présentation du projet, le lancement du projet a été officiellement effectué par le Préfet de Tandjouare, Lamboni Fartongue. Il a souhaité la cordiale bienvenue à l'assistance et a adressé ses remerciements aux responsables D'INADES - Formation et à ses partenaires pour l'initiative du présent projet. Il a rappelé l'objet de la rencontre qui est d'informer et de sensibiliser les acteurs sur les composantes du projet, recueillir les at-

tentes et suggestions pour sa réalisation. Pour lui, ce projet vient à point nommé car il permettra aux bénéficiaires de faire face et efficacement aux problèmes de la pauvreté des sols et de la régularisation des ressources naturelles et de mieux se préparer pour la campagne agricole 2018-2019.

Ce projet est aussi en parfaite adéquation avec les objectifs du Gouvernement qui est de faire de l'autonomisation de la population à la base, un levier de développement de notre pays. Pour lui, ce projet vient non seulement pour améliorer les pratiques culturelles et rendements des bénéficiaires mais aussi de travailler pendant la saison sèche. Il a exhorté les bénéficiaires à prêter une oreille attentive en vue de s'approprier du projet, car « la réussite de ce projet ne dépendra que de l'engagement de tout un chacun ».

C'est au nom du représentant du Directeur du Bureau National D'INADES Formation, des directeurs régionaux et préfectoraux, les populations des villages et hameaux des cantons de Sissiki et de Doukpergou que M. le préfet de Tandjouare a lancé officiellement les activités du projet.

Faustin BEDA

PARTENARIAT GEME-SA/GTPAL : GROUPES CIBLES ET ACTEURS DE MISE EN OEUVRE DU PROJET FONT LE BILAN 2017

Une rencontre d'échanges avec les acteurs de la mise en œuvre du « Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de Pain de Sorgho et de Soja dans les Régions de la Kara et des Savanes » s'est tenue le 27 mars au Centre Communautaire de Dapaong. La rencontre a été organisée par le « Groupement des transformateurs des Produits Alimentaires Locaux du Togo » (GTPAL). Il est question de présenter les principaux résultats de ce projet après deux années d'exercice aux acteurs et groupes cibles afin d'analyser les atouts et les menaces pour une suite favorable.

Mis en œuvre depuis août 2015, le projet de développement des chaînes de valeurs des pains de sorgho et de soja a pour but de contribuer à l'amélioration du revenu des ménages des productrices de farine panifiables et des boulangères artisanales dans les régions de la Kara et des Savanes.

Les travaux se sont déroulés en présence de **Tatta Paul** et de **Mme Panezi Dizima**, la Chargée du Projet. Le Chef du « *Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de Pain de Sorgho et de Soja dans les Régions de la Kara et des Savanes* » au niveau Savanes est M. Yendoume Yendoubane, Membre du Conseil d'Administration de GEME-SA.

En terme de résultats l'on note la formation de 43 boulangè-

res; un gain total de 8 889 080 FCFA pour les cinq préfectures. En matière de communication, les médias sont à féliciter en ce sens qu'ils ont aidés les femmes à faire la promotion de leurs produits.

Comme perspectives, une spécialisation de la vente des pains au niveau des vendeurs sera initiée; certains seront équipés de vélos et ces boulangères devront continuer à y aller vers les médias pour faire leur publicité. Une boulangère sera formée à Nano...

Pendant, une pérennisation de mise en œuvre des actions du projet est vivement souhaitée par les boulangères.

Pour rappel, le « *Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de Pain de Sorgho et de Soja dans les Régions de la Kara et des Savanes* » est un petit projet dont

GEME-SA coordonne les activités à Dapaong avec le GTPAL qui met en œuvre le projet à Kara. GEME-SA se charge de toutes actions liées à la communication en produisant et en diffusant des spots, des communiqués et des émissions sur les pains faits à base de sorgho et de soja. L'objectif essentiel est de faire la promotion et la consommation des produits locaux du Togo en général et dans la Région des Savanes en particulier.

Faustin BEDA



GEME-SA : Former des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer les revenus des femmes de la Région des Savanes !

ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET DEVELOPPEMENT : L'ONG RAFIA A FAIT LE BILAN DES CINQ DERNIERES ANNEES DE SES ACTIVITES

L'Ong Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto développement (RAFIA) a tenu le jeudi 05 avril à son siège à Dapaong, son Assemblée générale ordinaire. De nos jours, avec les enjeux de développement et saisissant l'opportunité de la reprise progressive de la coopération internationale avec le Togo, les perspectives imminentes d'approfondissement de la décentralisation et d'appui aux collectivités territoriales, l'existence et l'importance que prennent les organisations à la base promues, de nouveaux défis à relever sont posés à RAFIA et exigent d'elle de nouvelles stratégies d'intervention à mettre en place.

Cette situation appuyée par l'émergence des organisations non-gouvernementales d'appui au développement et le contexte actuel d'aide internationale au développement demandent à RAFIA de se redéfinir ou d'opérer des orientations stratégiques en tenant compte des exigences de l'heure.

Ceci a conduit l'organisation à se repositionner à travers des plans stratégiques qui font l'objet de bilan à cette assemblée qui a regroupé autorités locales de la région, les chefs de services déconcentrés de l'Etat, les délégués et les partenaires. Elle s'inscrit dans la dynamisation de l'organe et a permis aux participants de faire le bilan des activités menées au cours de ces cinq dernières années et de se donner une nouvelle feuille de route pour les années à venir afin de mieux accompagner les populations de la région des Savanes dans leur lutte contre la pauvreté.

Au cours des travaux, les participants ont examiné et adopté les rapports moral et d'activités et le rapport financier. A la dernière Assemblée Générale, un plan d'orientation stratégique de trois options pour la période 2013-2017 a été adopté. Ce plan comprend trois options stratégiques : accompagner la professionnalisation des acteurs des principales filières agrosylvio-pastorales de la région des Savanes ; accompagner les collectivités territoriales décentralisées dans la promotion et la coordination du développement local ; renforcer les rôles des acteurs dans la protection et la sauvegarde de l'environnement.

Il en ressort que le bilan est positif avec l'élaboration et la mise en exécution de 14 projets et programmes visant à l'épanouissement de la population des bénéficiaires. Pour réaliser ces

projets et programmes, RAFIA a mobilisé 1 651 107 171 FCFA dont 1 380 547 792 F CFA auprès des partenaires techniques et financiers et 270 559 379 F CFA provenant des ressources propres.

Les résultats des projets exécutés par RAFIA au cours des 5 dernières années se résument dans cinq principaux domaines : appui à l'organisation et la structuration des producteurs ; appui à la production agricole, la conservation des sols, et la transformation ; la protection et la sauvegarde de l'environnement ; l'élevage et l'appui à la culture entrepreneuriale.

Le préfet de Tône, Tchimbiandja Douti Yendoukoa Christophe, a salué la participation active des membres de RAFIA dans tous les projets et programmes afin que les résultats qui sont énumérés soient réalisés. Il a félicité les directeurs régionaux, les chefs de services, les responsables des projets évoluant dans la Région des Savanes, avec lesquels RAFIA collabore dans la mise en œuvre de ses activités quotidiennes et a encouragé tout un chacun à continuer ce travail pour le bonheur des populations des Savanes.

Auparavant, le président du conseil d'administration, Yandja Yentchabré, a exprimé ses remerciements aux partenaires qui ont permis la réalisation et l'atteinte des objectifs. Ce sont essentiellement Louvain Coopération au Développement, Agronomes Vétérinaires Sans Frontières et Self Help Africa qui sont les partenaires traditionnels de RAFIA. Il a salué les efforts de tous les autres partenaires au développement : Agence Française de Développement (AFD), Union Européenne, FIDA, FAO, PNUD. Il n'a pas oublié les partenaires locaux notamment : le Gouvernement togolais à travers les Ministères en charge de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ; de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi de Jeunes ; de l'Environnement et des Ressources Forestières ; le Centre International pour la Fertilité des Sols et le Développement Agricole (IFDC-Division Afrique) et tous les hommes de bonne volonté qui sont attentifs aux activités de RAFIA.

La réunion s'est terminée sur une note de satisfaction générale et les agents et les responsables se sont promis de mieux faire!

La rédaction

CYBER GEME-SA

- ⇒ Le CYBER GEME-SA offre multiples petits services :
- ⇒ Une connexion haut débit pour tous vos travaux sur internet
- ⇒ Une communication vidéophone via SKYPE
- ⇒ Une possibilité de naviguer avec tout appareil grâce à son router WIFI
- ⇒ Des possibilités de traitement de texte
- ⇒ RENDEZ-VOUS : Lundi à Vendredi de 07h 30 à 12h30 et de 14h30 à 17h 30
- ⇒ CYBER GEME-SA, en face de l'Hôpital d'Enfants Yendubé, à TANTIGOU

CYBER GEME-SA, J'AIME ÇA !

PROBLEMES FONCIERS AU TOGO : Y PENSER SERIEUSEMENT

CREER UNE « INSPECTION POUR LES TERRAINS »



Pius Kokouvi Agbetomey, Ministre de la Justice

Les litiges fonciers encombrant les bureaux des juges. Les dossiers sont souvent complexes. Les décisions rendues font rarement l'unanimité et l'impartialité des magistrats est souvent mise en cause.

Le Garde des Sceaux a décidé de la création d'une inspection générale près de la Cour d'appel de Lomé chargée d'observer, de corriger et de sanctionner les mauvaises pratiques

Pius Kokouvi Agbetomey a pris l'initiative d'organiser mardi une réunion consacrée aux règlements judiciaires des litiges

fonciers. Plusieurs dizaines de magistrats seront formés à l'analyse et à l'interprétation des textes et sur la façon la plus adaptée de gérer ces conflits.

« Ces litiges conduisent les membres d'une communauté ou d'une même famille à s'affronter farouchement, à se haïr. Ces assises sont destinées à vous aider à avoir une meilleure approche juridictionnelle afin de donner satisfaction aux nombreux justiciables qui parfois déplorent certaines décisions de justice rendues à leur détriment » a déclaré le ministre.

Plus de 70% des affaires traitées par les tribunaux relèvent du foncier. C'est dire que la mission des magistrats est essentielle.

DES PROCES INTERMINABLES DANS LES TRIBUNAUX

Les tribunaux sont submergés. Pour accélérer les mutations économiques, le Togo réorganise la législation foncière. Un processus lent face aux besoins de la population et les exigences économiques, écrit le magazine New African.

Les problèmes fonciers sont à l'origine d'une pléiade de procès interminables entre les collectivités ou les familles.

Le journal indique qu'en 2016, le foncier occupait 8.869 cas (76%) des 12.483 contentieux, selon le Tribunal de Lomé.

A Dapaong, on parle de près de 90% des dossiers au tribunal. Les gens attendent généralement la saison des pluies pour soulever les problèmes fonciers. L'idée est de toujours empêcher certains d'avoir accès à la terre pour faire leurs cultures. Il est important que le Gouvernement mette en place une véritable politique de la terre au Togo.

Éléments de sources diverses rassemblés par
LAMBONI A. Thomas

LISEZ SAVANES INFOS DE GEME-SA POUR VOUS INFORMER ET VOUS CULTIVER

PARTENAIRES LOCAUX DE GEME-SA

Structures	Fréquence	Lieu d'implantation
Radio Rurale Locale des Savanes (RRL/S)	102.5 FM	Dapaong
Radio Courtoisie	95.5 FM	Dapaong
Radio MECAP FM	90.5 FM	Dapaong
Radio Lagmtaaba	97.3 FM	Cinkassé
Radio-Télévision NAFA	102.1 FM	Mango
Radio Voix de l'Oti	104.5 FM	Mango
Journal « Mango Matin »	Mensuel	Mango
Radio Kéran Fm	93.3Mhz	Kanté

PROBLEMES FONCIERS AU TOGO : QUELLES SOLUTIONS POUR CE GRAND MAL

Double et triple vente, occupation anarchique des réserves administratives, le foncier est une véritable bombe à retardement au Togo. L'Etat entend apporter une réponse efficace comme l'explique dans l'entretien qui suit le ministre de l'Urbanisme, Fiatuwo Sessnou.



Fiatuwo Sessnou, Ministre de l'Urbanisme

Republicoftogo.com : Les pouvoirs publics veulent légitimement récupérer

les réserves foncières occupées illégalement et parfois avec de vrais faux titres de propriété. Comment procéder face à des occupants qui sont parfois de bonne foi ?

Fiatuwo Sessnou : L'Etat togolais dans sa politique de planification de l'occupation des sols surtout en milieu urbain a adopté un décret en 1967 obligeant tout citoyen qui a un terrain d'obtenir une autorisation de lotissement auprès des services de l'urbanisme et les certificats délivrés par les géomètres du propriétaire terrien. Avec la forte urbanisation et il faut le dire l'incivisme de mes concitoyens, de nombreuses réserves ont été de facto occupées par des privés pour des activités commerciales ou de l'habitation.

Devons-nous laisser les réserves administratives être accaparées au détriment des écoles, des marchés ? La réponse est non. Je sais que c'est douloureux pour certains aujourd'hui, mais demain, les générations futures nous remercieront.

Republicoftogo.com : Autre casse-tête pour les Togolais, le phénomène de la double et parfois triple vente est fréquent. Comment le gouvernement compte-t-il s'y prendre pour une fois pour toute mettre de l'ordre ?

Fiatuwo Sessnou : Le gouvernement met l'accent sur les schémas directeurs des agglomérations urbaines mais aussi lutte contre les lotissements clandestins. Les pouvoirs publics élaborent un code foncier et domanial. Le texte prévoit des sanctions contre les personnes qui opèrent ces doubles ou triples ventes. Il y aura poursuites pénales ou l'annulation de la vente. L'acquéreur sera enfin protégé.

Republicoftogo.com : Où en sommes-nous justement sur ce futur code foncier et cadastral ?

Fiatuwo Sessnou : Le gouvernement a recueilli toutes les suggestions lors d'un récent Forum. Il y a une équipe de spécialistes qui travaille. Le projet a déjà fait l'objet de deux exa-

mens en conseil des ministres. L'une des innovations sera la création d'un guichet unique des transactions foncières et le développement de l'informatisation.

Republicoftogo.com : Toujours sur le plan de l'urbanisme, de belles artères à Lomé rénovées pour des milliards sont visuellement polluées par l'affichage extérieur, des panneaux rouillés ou tout simplement à l'abandon. Cela ne donne pas une belle image de la capitale.

Fiatuwo Sessnou : C'est un désordre, mais la lutte n'est pas seulement l'affaire de mon ministère, c'est un combat commun. Nous allons prendre nos responsabilités en faisant enlever ces supports installés de manière irrégulière.

La Rédaction (Republicoftogo.com)

UNE PARCELLE POUR PLUSIEURS PERSONNES

Au Togo en particulier, le sujet est sensible et constitue un casse-tête pour la justice, les pouvoirs publics, les propriétaires et les acquéreurs.

Faute de disposer de documents légaux provenant du cadastre ou des Offices notariaux, de nombreuses ventes de terrains ou de maisons font l'objet de litiges. Les dossiers s'amoncèlent dans les tribunaux.

La vente d'un lot peut être contestée par un tiers, détenteur d'un acte de propriété. Autrement dit la même parcelle peut en fait appartenir à plusieurs propriétaires. Ce que l'on appelle ici la double vente qui peut d'ailleurs être triple !

Aucune sécurité donc pour l'acquéreur qui après avoir payé en toute bonne foi se voit contester l'acquisition. « La question foncière devient de plus en plus inquiétante. La situation actuelle ne permet pas au pays d'avancer en matière de développement et met la population en insécurité permanente », souligne Kossi Daké, le directeur de la Cartographie.

L'un des problèmes auquel le Togo est confronté est la cohabitation entre le droit coutumier et le droit moderne.

Un nouveau code foncier est en préparation pour corriger ces anomalies. Le futur code foncier devrait permettre d'y voir plus clair et de codifier les coutumes à l'échelle nationale.

Mais ce code pourra-t-il vraiment résoudre le problème quand on sait que la situation est compliquée et même aggravée par des gens qui sont au pouvoir ?

Éléments de sources diverses rassemblés par LAMBONI A. Thomas

COMMENT PETER PIOT, JEUNE CHERCHEUR BELGE, DECOUVRE EBOLA AU ZAIRE EN 1976

Le biologiste raconte le travail de détective mené pour traquer la maladie apparue à Yambuku

Cet article a été écrit en aout 2014. Le Bulletin de GEMESA, SAVANES INFOS le reprend aujourd'hui, au moment où on parle de la résurgence du virus Ebola en République Démocratique du Congo. On parle de plusieurs victimes. La Communauté internationale veut entreprendre une Campagne de vaccination avec le produit créé en 2014 lors des épidémies d'Ebola en Sierra Leone, Libéria et Guinée.

Récit

Tout commence à Anvers, en septembre 1976, avec un Thermos bleu étincelant de fabrication chinoise. Transportée par un passager d'un vol régulier de la compagnie belge Sabena en provenance de Kinshasa, (à l'époque capitale du Zaïre, ex-Congo belge), la bouteille est déposée au laboratoire de microbiologie de l'Institut de médecine tropicale d'Anvers.

L'une des personnes qui la réceptionnent est un jeune médecin de 27ans, Peter Piot. Etudiant, il n'a pas écouté les conseils de ses professeurs qui, lorsqu'il a expliqué vouloir se spécialiser dans les maladies infectieuses, lui ont affirmé qu'il n'y avait pas d'avenir dans ce domaine.

« Dans le Thermos, barbotant dans des glaçons à moitié fondus, se trouvaient deux tubes en verres, dont l'un était cassé, se souvient Peter Piot, aujourd'hui directeur de la prestigieuse London School of Hygiene and Tropical Medicine. Du sang s'était mêlé à l'eau des glaçons. Heureusement, le second tube était intact. »

Une note manuscrite d'un médecin belge exerçant au Zaïre accompagne les échantillons. Les tubes, apprend Peter Piot, contiennent le sang d'une compatriote, une Sœur missionnaire décédée, pour laquelle il soupçonne un cas de fièvre jaune. « Comme notre laboratoire travaillait sur les arbovirus, type de virus auquel appartient l'agent de la fièvre jaune, il nous a logiquement adressé les prélèvements », explique Peter Piot.

L'examen microscopique des cellules fait apparaître un virus géant, ressemblant à un ver. « A l'époque, nous n'avions pas Google. Il a fallu aller consulter un atlas des virus en bibliothèque. On a trouvé une ressemblance avec celui de Marburg, responsable d'une fièvre hémorragique ».

Au Zaïre, entre-temps, l'épidémie se développe, avec un taux élevé de létalité. « Nous avons reçus un télégramme de l'Organisation mondiale de la Santé nous enjoignant de cesser toute recherche sur ce virus, considéré comme dangereux. Mais nous en avons déjà envoyé un échantillon aux Centres de contrôle des maladies américains, à Atlanta, qui nous ont appris qu'il ne s'agissait pas du virus de Marburg. »

Confronté au rêve de tout microbiologiste (découvrir un nouveau virus), le jeune chercheur se dit qu'il faudrait aller sur le terrain. Mais son laboratoire n'a pas les moyens de financer l'expédition. Son rêve va pourtant devenir une réalité : une dizaine de jours plus tard, le ministère belge des Affaires étrangères et de la Coopération l'appelle pour lui demander s'il

peut partir dès le lendemain pour Kinshasa. « Cette décision était politique. Une mission se rendait au Zaïre et était composée d'Américains, d'un Français, d'un Sud-Africain... Il fallait un Belge. Moi qui n'étais jamais allé en Afrique, j'ai sauté sur l'occasion. »

Après un vol de nuit, la mission arrive au Zaïre. La petite équipe de cinq médecins embarque à bord d'un avion militaire, un Hercules C-130, destination Bumba, une ville de 100000 habitants au bord du fleuve Congo, dans la province de l'Equateur. L'avion-cargo transporte une Land Rover, du carburant, du matériel médical et des équipements de protection : masques, gants, lunettes et quelques masques à gaz.

L'équipage n'est pas enthousiasmé par l'expédition. Après trois heures de vol, l'Hercules se pose à Bumba, mais le pilote ne coupe pas les moteurs. Et, au moment où les cinq passagers quittent l'avion, le pilote leur lance un « adieu ! » peu encourageant.

De Bumba, les hommes prennent la route. C'est la saison des pluies. Il faudra près de sept heures de Land Rover pour parcourir les 120 km qui les séparent de Yambuku, foyer de l'épidémie. C'est dans ce village qu'est installée de longue date une mission catholique dont les prêtres et les sœurs gèrent un hôpital (sans médecins), une école et une coopérative agricole. Quatre religieux sont déjà décédés. Quatre autres vont mourir.

Entre le bâtiment des pères et celui des nonnes se trouve une maison où les missionnaires, conscients, des risques de transmission de cette maladie si mystérieuse se sont regroupés et ont établi un cordon sanitaire de fortune. Un panneau accroché à une corde interdit le passage. « J'ai sauté par-dessus la corde et je me suis présenté aux sœurs en flamand, en expliquant que je venais d'Anvers et que nous étions là pour arrêter l'épidémie. » A 27ans, on ose tout.

L'équipe fraîchement débarquée prélève des échantillons de sang des malades afin de confirmer que le virus présent est le même que celui observé à Anvers.

Les médecins enquêtent aussi sur son mode de transmission. Est-ce d'individu à individu ? Ou par l'intermédiaire d'un vecteur ? Un moustique ? Un autre animal ? Les habitants de Yambuku et des villages environnants sont interrogés. Comment évolue l'épidémie au fil des jours ? Où se trouvaient les malades quand ils ont été infectés ? Peter Piot et ses collègues remarquent d'abord que, plus on s'éloigne de l'hôpital de la mission, moins il y a de cas.

De même, la grande majorité des malades sont des adultes. Ce qui va contre l'hypothèse d'une infection transmise par un moustique, qui n'aurait évidemment pas épargné les enfants. En revanche, les médecins notent une prédominance de cas féminins, en particulier dans la tranche des 20-30 ans, où les femmes sont 50% plus nombreuses que les hommes à être touchées. Beaucoup d'entre elles ont été vues dans les consultations prénatales. Une sœur raconte que les patientes qui s'y présentent reçoivent une injection contenant notamment des vitamines.

Mais les règles d'hygiène laissent à désirer : chaque matin, cinq seringues seulement sont distribuées aux sœurs, et la même aiguille, nettoyée mais pas stérilisée, est réutilisée pour plusieurs femmes.

L'équipe découvre vite un autre mode de transmission. Beaucoup des personnes infectées ont assisté à un enterrement la semaine précédant les symptômes. Elles ont participé aux rites funéraires, notamment lavage du cadavre, souvent souillé par des vomissements, une diarrhée ou du sang provenant des hémorragies dues à la maladie. Des sécrétions hautement contaminables comme dans l'épidémie actuelle.

Le patient travail de détective commence à porter ses fruits. La mise en quarantaine des malades et des personnes en contact direct avec eux, l'information de la population et l'usage unique des seringues viennent à bout de cette première poussée connue de fièvre Ebola (du nom de la rivière proche

de Yambuku), qui fera près de 300 morts. L'analyse des prélèvements confirmera qu'il s'agit bien d'un virus jusque-là inconnu.

Quelques années plus tard, Peter Piot est retourné au Zaïre pour combattre un autre virus, le VIH, démontrant que la maladie qui frappait initialement des hommes homosexuels pouvait aussi se transmettre entre hétérosexuels.

Peter Piot est revenu à Yambuku en février 2014, à l'occasion de son 65e anniversaire. Il y a retrouvé Sukato Mandzomba, qui travaillait comme infirmier à l'hôpital de la Mission en 1976 et avait été infecté par le virus. « Non seulement Sukato vit toujours à Yambuku, mais maintenant, c'est lui qui dirige avec brio le laboratoire de l'hôpital », commente, ému et admiratif, le médecin.

Lu pour vous par LAMBONI Arzouma Thomas
(Sources : Le Monde du 10-11 août 2014)

VIE ASSOCIATIVE ET DEVELOPPEMENT: LA COOPEC NATAAN A TENU SON AGO

Le samedi 17 mars, la Coopérative d'Epargne et de Crédit «COOPEC NATAAN» de Tandjouaré, a tenu son assemblée générale ordinaire. C'était en présence des autorités administratives et politiques dont le Secrétaire général de la préfecture de Tandjouaré, Baka Danimelou

Les participants ont écouté les différents rapports de gestion 2017, d'activités et financier. Ils ont réfléchi aux perspectives et mis en place des bases pour une meilleure dynamique de l'institution. Les organes de direction ont été renouvelés au tiers. En ce qui est des perspectives la COOPEC NATAAN voudrait réduire le taux de crédit agricole et les taux de versements des salaires ou des pensions de 16% à 14%. La coopérative projette de faciliter l'octroi de fluidité aux opérations des

membres en les mettant en lien avec les autres institutions de microfinances de la Région des Savanes et éventuellement avec la Direction générale de la FUCEC-Togo.

Selon le Gérant de la COOPEC-NATAAN, Bamassa Athgma le bilan 2016-2017 est positif. Le résultat de 2017 est excédentaire avec près de 15,58% de capitalisation. On a enregistré des recettes d'un montant de 94.914.998 FCFA et des charges de 89.272.984 FCFA et un modeste excédent de 5.642.014 FCFA.

Le Secrétaire général de la préfecture de Tandjouaré Baka Danimelou a félicité les responsables de la COOPEC NATAAN pour les performances réalisées et les a encouragés à faire davantage afin de permettre aux coopérateurs et à la population de mener une lutte efficace contre la pauvreté.

LAMBONI A. Thomas

MADAME LE MAIRE A ETE CONDUIT EN SA DERNIERE DEMEURE TERRESTRE

Le samedi 07 avril, a eu lieu, en la Cathédrale Saint Charles Lwanga de Dapaong, la messe d'enterrement de Mme Mélanie Tadampo Sankardja, ancienne Maire de la Commune de Dapaong. La célébration a été présidée par Mgr Dominique Guigbille concélébrée par Mgr Jacques Anyilunda (Evêque émérite de Dapaong) et une dizaine de prêtres.

Le père prédicateur, Père Augustin Namounou, Curé de la Cathédrale, a relevé la foi de l'illustre disparue : femme de foi qui a su concilier sa foi et sa vie d'autorité, sa fidélité aux mes-

ses dominicales malgré sa santé, sa capacité de s'oublier pour le bien de l'autre. Partant de ce témoignage de vie de Mme le Maire, le prédicateur a exhorté les membres de sa famille à perpétuer la mémoire de leur mère en étant des personnes de foi et de prière

Madame Mélanie Tadampo Sankardja est née en 1938 à Kpana. Elle a enseigné à la Mission avant d'être recrutée dans la Fonction publique où elle a occupé des postes de responsabilité. Sa renommée lui vient particulièrement de son passage à la Mairie de Dapaong où elle a donné un élan particulier au jumelage Dapaong-Issy-les-Moulineaux en France.

LAT

CHACUN A SES MANDATS

Le Parlement chinois a aboli dimanche 11 mars la limitation des mandats présidentiels. Ce qui donne au président Xi Jinping la possibilité de conserver le pouvoir après le terme de son mandat de 2023. Le parlement a validé l'abolition de la limite des mandats présidentiels pour donner les mains libres au président pour faire passer sa vision à long terme d'une superpuissance toujours plus soumise au Parti communiste.

Par 2 958 voix pour, deux contre et trois abstentions, les députés de l'Assemblée nationale populaire (ANP) ont plébiscité un changement de la Constitution, qui limitait les mandats présidentiels à deux fois cinq ans. La majorité des deux tiers était requise.

Que disent les Togolais et les Togolaises qui se bagarrent sur le nombre de mandats présidentiels à faire ?

La Rédaction

OTI-SUD : LE PRESIDENT FAURE GNASSINGBE A INAUGURE LA CENTRALE SOLAIRE A TAKPAPIENI

Le président de la République, Faure Gnassingbé a inauguré le mardi 6 mars, la centrale solaire de 100 Kilowatts Crêtes (KWc) à Takpapieni dans le canton de Gando, à 60 Km au sud de Mango dans la préfecture de l'Oti-sud.

Cette centrale solaire dotée d'un réseau de distribution de basse tension de 8 Km équipée de 85 lampadaires d'éclairage public permettra à la population de cette localité de disposer d'une source d'énergie de bonne qualité abondante et à un coût abordable.

La réalisation de ce réseau électrique s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (PRODERE) financé par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à hauteur de deux milliards de nos francs. Ce programme concerne les localités de Bavou,

Assoukoko, Koutoum et Takpapieni.

Le ministre des Mines et de l'Energie, Abli Bidamon a fait remarquer que le Gouvernement entend consentir des efforts nécessaires pour porter le taux d'accès à l'électricité dans le milieu rural de 26% à 40% d'ici 2022. Pour lui, en inaugurant cette centrale solaire, le président de la République a mis la clé de la croissance économique de Takpapieni et de l'épanouissement de la population et partant de toute la préfecture de l'Oti-sud.

Le préfet de l'Oti, Lieutenant –Colonel, Ouadja Gbandi a témoigné sa reconnaissance au chef de l'Etat pour les multiples actions qu'ils posent pour le bien-être et l'épanouissement de la population.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement, des préfets des régions des Savanes et de la Kara, des autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles.

La Rédaction

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT : LE PNUD FINANCE DES INITIATIVES LOCALES

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo a accordé le vendredi 12 janvier des subventions d'un montant total de plus de 96 millions de FCFA, à quatre Organisations de la Société civile (OSC) et à deux Comités villageois de développement (CVD) pour la mise en œuvre du Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM).

La convention a été signée par Kardhiata Lo N'Diaye, la représentante du Système des Nations Unies au Togo, en présence d'André Johnson, le Ministre de l'Environnement.

Ces financements ont pour but de soutenir les initiatives communautaires innovantes, notamment celles pouvant contribuer à la conservation de la diversité biologique, la lutte contre les changements climatiques, la dégradation des terres, les produits chimiques et les déchets dangereux.

Les Ongs retenues

Les Ongs retenues sont : Recherche, Appui et Formation Aux Initiatives d'Auto développement (RAFIA, Dapaong), Actions Réelles sur l'Enfant et la Femme (AREF, Mango), le Comité Villageois de Développement (CVD) d'Akpité dans la Kara, le Comité Villageois de Développement (CVD) de Donomadé, l'Association des Volontaires Togolais pour le Développement



Echange des documents entre Mme Khardiata Lo N'Diaye (à droite) et M. Gaëtan Biegnièbe, Directeur de RAFIA (à gauche)

(AVOTODE) basée à Aného et Société et Technologies Africaines pour un Développement Durable (STADD) dans la région Maritime.

Les six organisations bénéficiaires portent chacune un projet concernant la préservation des écosystèmes de montagnes, la conservation des forêts communautaires, le développement de la foresterie rurale, la promotion de l'écotourisme, la collecte et le recyclage des déchets plastiques, la vulgarisation des bonnes pratiques de gestion durable des terres. Les projets seront mis en œuvre dans les régions du pays dans les deux prochaines années.

Depuis 2009, le PMF/FEM appuie et accompagne, jusqu'à hauteur de 50.000 dollars US par projet, des actions identifiées par les communautés à la base et portées par les Organisations de la Société civile au Togo. Jusqu'en 2017, le Programme a financé plus de 80 projets, pour un montant total de près de deux millions de dollars US. Ces projets comportent également des dimensions économiques destinées à la création et au renforcement des sources de revenus dans les communautés bénéficiaires.

La Rédaction (Sources : republicoftogo.com)

LENE DIMBAN, NOUVEL AMBASSADEUR DU TOGO AU TCHAD



Léne Dimban (G) et Idriss Déby Itno

Le nouvel ambassadeur du Togo au Tchad, Léne Dimban, a présenté vendredi 20 avril ses lettres de créances au président Idriss Déby Itno du Tchad.

Le leader tchadien a saisi l'occasion pour rappeler le rôle joué par le Togo au plus fort de la crise dans son pays à l'époque du président Gnassingbé Eyadema. Cela a créé des liens et une relation particu-

lière entre les deux pays.

Le diplomate togolais a transmis au dirigeant tchadien « les chaleureuses salutations de son frère et ami Faure Essozimana Gnassingbé, ainsi que celles du peuple togolais ».

Léne Dimban, représente également le Togo au Nigeria et auprès de la CEDEAO. Le plénipotentiaire togolais Léne Dimban est de la préfecture de Tandjouraré dans la Région des Savanes.

Dans ce numéro

GEME-SA INFOS

- P.2 ATELIER DE FORMATION SUR L'AGRICULTURE ORGANIQUE REGENERATIVE EN AFRIQUE
 - P.3 DEVELOPPEMENT ET DECENTRALISATION
 - P.4 PARTENARIAT GEME-SA/GTPAL
 - P.5 ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET DEVELOPPEMENT
- DEVELOPPEMENT**
- P.10 VIE ASSOCIATIVE ET DEVELOPPEMENT
- ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPE-**

LES FEMMES MINISTRES DU GOUVERNEMENT

1. **Victoire S. TOMEGA-DOGBE** : Ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
2. **Cina LAWSON** : Ministre des Postes et de l'Economie Numérique
3. **Bernadette Essossimna LEGZIM-BALOUKI** : Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé
4. **Léa Tchabinandi KOLANI YENTCHARE** : Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
5. **Mme Eugénie Nakpah POLO** : Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, Chargée des Droits de l'Homme
6. **Mme Mazamaesso ASSIH** : Secrétaire d'Etat auprès du Président de la République Chargée de la Finance inclusive et

LISEZ SAVANES INFOS POUR VOUS INFORMER

Savanes Infos

B.P. 323 – DAPAONG - TOGO
Tel : 92 91 09 17

Courriel : chargedecommunicationgemesa@yahoo.fr

Directrice de la Publication
Séraphine Y. LAMBONI
Tel : 90 93 61 77

Coordinateur de la Rédaction
Faustin Alagra BEDA

Rédacteurs
Gilbert Douli NAKONE
Soumai DJOULDE
Albert TCHITSANI
Thomas A. LAMBONI

Caricaturiste
Roger Sounguédjoa TIEM
Tel: 90 75 95 00

GEME-SA : Amener la femme, par l'information, la communication, la formation et la sensibilisation à s'émanciper, à s'épanouir et à participer au développement de sa localité !